

Power Corporation annonce la nomination d'un membre de la haute direction

Montréal (Québec), le 14 février 2024 – Power Corporation du Canada (TSX : POW) (« Power Corporation » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que son conseil d'administration a approuvé la nomination de M. Jake Lawrence à titre de vice-président exécutif et chef des services financiers, avec prise d'effet le 18 mars 2024.

M. Lawrence possède une vaste expérience dans les services financiers, ayant travaillé à la Banque Scotia au cours des 22 dernières années, où il a gravi progressivement les échelons au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, M. Lawrence a été chef de la direction et chef de groupe, Services bancaires et marchés mondiaux, où il était responsable des services bancaires aux entreprises et des services bancaires d'investissement de la Banque Scotia ainsi que des marchés mondiaux. Il est membre du conseil consultatif de Women in Capital Markets et président du conseil consultatif canadien de l'organisation Right To Play, et il a auparavant été président du Groupe d'étude ontarien sur le logement abordable. M. Lawrence est titulaire d'un baccalauréat spécialisé ès arts de la Lakehead University et d'une maîtrise en administration des affaires de la Wilfrid Laurier School of Business and Economics.

« Je suis ravi d'accueillir Jake au sein de Power Corporation », a déclaré R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction. « Son impressionnante feuille de route en tant que dirigeant et sa vaste expérience dans le secteur des services financiers contribueront grandement à la croissance et au succès de notre groupe. »

M. Lawrence remplacera M. Gregory D. Tretiak, qui s'est joint à Power Corporation en 2012 à titre de chef des services financiers. M. Tretiak a énormément contribué aux sociétés du groupe Power pendant plus de 40 ans, dont 28 ans au sein de la Financière IGM.

« Au nom de tous au sein de Power, je tiens à remercier Greg pour son dévouement de longue date envers notre groupe », a déclaré M. Orr. « Greg a été un partenaire et collègue exceptionnel. Nous avons énormément bénéficié de son énergie et de son jugement éclairé pendant de nombreuses décennies. »

M. Lawrence agira également à titre de vice-président exécutif et chef des services financiers de la Corporation Financière Power, une filiale de la Société.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.powercorporation.com.

Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société. De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes pourraient se révéler inexactes et que des hypothèses pourraient être incorrectes, car il existe divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles. Ces risques et hypothèses comprennent ceux dont il est question dans les documents d'information de la Société, y compris sa notice annuelle ou son rapport de gestion annuel déposé le plus récemment, ou tout rapport de gestion intermédiaire déposé par la suite, qui peuvent être consultés sous le profil de la Société sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. À moins que les lois



POWER CORPORATION
DU CANADA

canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400